

En 2004, 43 000 salariés entrent tous les jours pour travailler dans l'Agglomération grenobloise, dont 35 000 viennent de territoires proches. Dans le même temps, 20 000 personnes en sortent. Les professions intermédiaires sont les plus concernées par ces échanges. Au total, sept territoires envoient plus de 30 % de leurs salariés travailler dans l'Agglomération. Les flux sont les plus importants avec le Grésivaudan, le Voironnais et le Sud grenoblois.

Michel Bonnet

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Déplacements domicile-travail : des liens avec l'Agglomération grenobloise très différents selon les territoires

L'Agglomération grenobloise¹ regroupe 140 000 emplois salariés² en 2004. Elle accueille chaque jour 43 000 salariés vivant ailleurs, tandis que 20 000 résidents en sortent pour travailler.

80 % des entrants, c'est-à-dire 35 000 salariés, viennent de la région de Grenoble³. Ils se dirigent

pour près des deux tiers vers la couronne urbaine, composée des communes de l'Agglomération hors Grenoble. En sens inverse, sur les 20 000 sortants, 57 % seulement restent dans les limites de la région de Grenoble.

Par ailleurs, la mobilité des salariés ne se limite pas à entrer ou sortir de l'Agglomération, 61 000

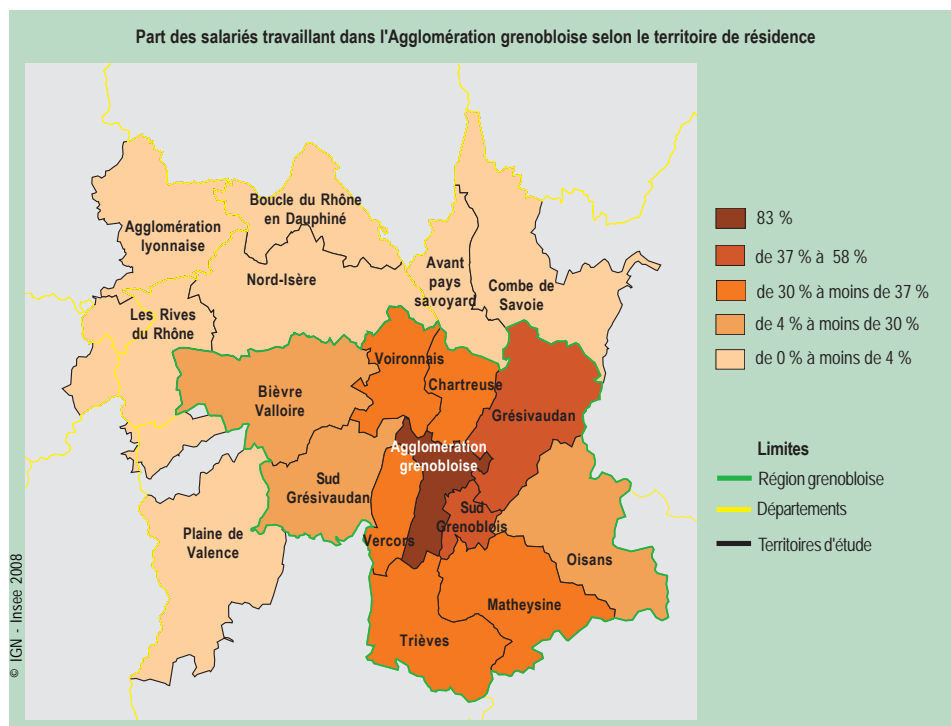
¹ Le périmètre de l'Agglomération grenobloise est celui de la Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole.

² Hors intérim, agriculture et agents de l'Etat.

³ La région de Grenoble se compose du département de l'Isère duquel sont retranchés les Scots de la Boucle du Rhône en Dauphiné et du

Nord-Isère, et la partie iséroise de celui des Rives du Rhône. Il comprend les territoires de l'Agglomération grenobloise, Bièvre Valloire, Chartreuse, Grésivaudan, Matheysine, Oisans, Sud grenoblois, Sud Grésivaudan, Trièves, Vercors et Voironnais.

Sept territoires envoient plus de 30 % de leurs salariés travailler dans l'Agglomération grenobloise



Note de lecture : entre 37 et 58 % des salariés résidant dans le Grésivaudan travaillent dans l'Agglomération grenobloise.

Source : Insee - DADS 2004

58 % des salariés habitant dans le Sud grenoblois travaillent dans l'Agglomération

Part en %

Lieux de résidence	Effectifs salariés travaillant dans l'Agglomération grenobloise	Part dans les emplois de l'Agglomération grenobloise	Part dans la population salariée du lieu de résidence
Agglomération grenobloise	97 100	69,1	83,0
Région grenobloise	34 800	24,8	31,6
dont :			
Grésivaudan	12 300	8,7	44,9
Voirronnais	8 100	5,8	30,0
Sud grenoblois	4 900	3,5	57,9
Bièvre Valloire	2 500	1,8	13,6
Sud Grésivaudan	2 100	1,5	18,0
Matheysine	1 400	1,0	31,6
Chartreuse	1 200	0,9	31,7
Vercors	1 200	0,8	33,0
Trièves	800	0,6	35,9
Oisans	300	0,2	9,9
Hors région grenobloise	8 600	6,1	///
dont :			
Nord-Isère	1 200	0,9	2,0
Combe de Savoie	1 100	0,8	1,7
Agglomération lyonnaise	700	0,5	0,2
Plaine de Valence	400	0,3	0,5
Les Rives du Rhône	300	0,2	0,7
Boucle du Rhône en Dauphiné	200	0,1	0,9
Avant Pays Savoyard	200	0,1	2,1
Autres	4 500	3,2	///

Source : Insee - DADS 2004

L'Agglomération grenobloise, pôle urbain attractif

changent de commune à l'intérieur de son périmètre, ce qui représente 52 % de l'effectif des salariés résidents et 44 % de l'emploi.

Les salariés entrant dans l'Agglomération grenobloise font un trajet plus court et plus rapide

que les sortants : pour la moitié des premiers, il est d'au moins 26 kilomètres et 39 minutes contre 30 kilomètres et 51 minutes pour les seconds. Les navettes des salariés mobiles à l'intérieur de l'Agglomération grenobloise sont plus courtes et plus rapides puisque la moitié sont inférieures à 6 kilomètres et durent moins de 18 minutes.

La proportion d'hommes est plus importante parmi les sortants (67 %) que parmi les entrants (59 %), en relation avec la longueur du trajet parcouru. Les salariés qui n'effectuent qu'un trajet interne à l'Agglomération se partagent à peu près à égalité entre hommes et femmes.

Les salariés de la région de Grenoble qui entrent dans l'Agglomération occupent 25 % de ses emplois. Ils se caractérisent par une fréquence élevée des professions intermédiaires (33 %). Cette part varie peu selon la provenance des entrants et est plus forte que celle des salariés de même qualification qui résident et travaillent dans l'Agglomération grenobloise (26 %). De plus, on trouve dans l'Agglomération davantage d'emplois de professions intermédiaires que de salariés résidents de cette qualification (27 %). Ce surcroît est plus élevé que pour l'ensemble des catégories (20 %). Ce constat découle de la forte attractivité économique de l'Agglomération grenobloise sur les territoires environnants, et s'accorde avec la propension des professions intermédiaires à habiter à l'extérieur de l'Agglomération.

Les employés sont les plus nombreux parmi les salariés qui résident et restent dans l'Agglomération

Une fréquence élevée des professions intermédiaires parmi les entrants dans l'Agglomération grenobloise

Part en %

Lieux de résidence	Caractéristiques des salariés travaillant dans l'Agglomération grenobloise					
	Effectifs salariés	Part des femmes	Part des cadres et chefs d'entreprise	Part des professions intermédiaires	Part des employés	Part des ouvriers
Agglomération grenobloise	97 100	48,9	18,2	26,4	35,2	20,1
Région grenobloise	34 800	43,3	23,3	33,1	25,0	18,6
dont :						
Grésivaudan	12 300	46,1	32,2	31,4	22,8	13,6
Voirronnais	8 100	41,9	20,3	35,4	25,4	18,9
Sud grenoblois	4 900	47,0	18,1	31,4	28,5	22,0
Bièvre Valloire	2 500	37,8	14,3	33,3	26,7	25,7
Sud Grésivaudan	2 100	37,7	15,4	35,5	25,9	23,2
Matheysine	1 400	36,6	12,0	32,9	26,5	28,6
Chartreuse	1 200	43,6	25,0	34,0	25,7	15,3
Vercors	1 200	41,2	26,6	34,9	23,0	15,4
Trièves	800	40,3	16,2	35,3	24,4	24,1
Oisans	300	42,6	9,7	30,1	26,3	33,9
Hors région grenobloise	8 600	30,3	33,2	33,1	18,6	15,0
dont :						
Nord-Isère	1 200	37,9	21,8	32,8	29,8	15,5
Combe de Savoie	1 100	35,4	32,6	34,7	15,8	16,9
Agglomération lyonnaise	700	27,9	49,9	28,4	11,1	10,7
Plaine de Valence	400	26,1	27,6	38,6	16,5	17,3
Les Rives du Rhône	300	34,4	19,8	29,7	39,3	11,1
Boucle du Rhône en Dauphiné	200	37,2	13,8	31,1	34,7	20,4
Avant Pays Savoyard	200	26,9	28,2	35,9	14,1	21,8
Autres	4 500	27,3	36,2	33,3	15,7	14,7

Source : Insee - DADS 2004

30 % des emplois du Grésivaudan et du Sud grenoblois occupés par des salariés vivant dans l'Agglomération grenobloise

Part en %

Lieux de travail	Effectifs salariés résidant dans l'Agglomération grenobloise	Part dans la population salariée résidant dans l'Agglomération grenobloise	Part dans les emplois au lieu de travail
Agglomération grenobloise	97 100	83,0	69,1
Région grenobloise	11 400	9,8	14,2
dont :			
Grésivaudan	5 500	4,8	28,8
Voironnais	2 800	2,4	12,2
Sud grenoblois	1 600	1,3	31,7
Bièvre Valloire	300	0,3	2,8
Sud Grésivaudan	300	0,2	3,3
Matheysine	200	0,2	7,1
Chartreuse	200	0,2	8,0
Vercors	200	0,2	4,1
Trièves	200	0,1	6,5
Oisans	100	0,1	9,4
Hors région grenobloise	8 460	7,2	///
dont :			
Nord-Isère	1 600	1,3	0,3
Combe de Savoie	700	0,6	1,1
Agglomération lyonnaise	500	0,4	0,6
Plaine de Valence	300	0,3	0,7
Les Rives du Rhône	100	0,1	0,3
Boucle du Rhône en Dauphiné	30	0,0	0,3
Avant Pays Savoyard	30	0,0	0,8
Autres	5 200	4,4	///

Source : Insee - DADS 2004

Des relations denses avec trois territoires proches

grenobloise pour travailler (35 %). Dans le sens des sorties, les cadres et les professions intermédiaires sont à égalité (environ 30 % chacun), mais dans des proportions variables selon les destinations.

Les flux de salariés les plus abondants relient l'Agglomération grenobloise à trois territoires voisins : le Grésivaudan, le Voironnais et le Sud grenoblois. Ces territoires regroupent 58 % des entrants et 50 % des sortants.

Ainsi, 45 % des salariés du Grésivaudan (soit 12 200 personnes) se rendent dans l'Agglomération grenobloise pour travailler. Et 5 600 font le trajet inverse. Cette liaison est la seule où les effectifs de cadres dépassent ceux des autres catégories : 3 900 cadres gagnent l'Agglomération grenobloise depuis le Grésivaudan tandis que 1 900 la quittent pour y travailler.

La liaison entre le Voironnais et l'Agglomération apparaît d'un type plus classique : les 8 100 entrants dans le pôle urbain qui représentent 30 % des salariés résidants du Voironnais, comprennent plus souvent des professions intermédiaires (35 %) ; tandis qu'un tiers des 2 800 sortants de l'Agglomération sont des ouvriers.

Le Sud grenoblois est un territoire de moindre poids que les deux précédents puisqu'il ne regroupe que 5 000 emplois, au lieu de 15 000 dans le Voironnais et 19 000 dans le Grésivaudan. Il a une fonction surtout résidentielle dans l'espace périurbain de Grenoble, puisque l'effectif des salariés qui y résident dépasse de 70 % le nombre d'emplois. Aussi, les salariés qui entrent dans

l'Agglomération grenobloise représentent plus de la moitié des salariés résidants du territoire. Avec 47 % de femmes, ce flux est l'un des plus féminisés de la région de Grenoble. Dans le sens inverse, sur les 1 600 salariés qui gagnent le Sud grenoblois, 40 % sont des ouvriers. Ces trois territoires sont ainsi attirés par l'Agglomération grenobloise mais accueillent également dans leurs établissements des salariés résidant dans l'Agglomération.

Le Voironnais, le Grésivaudan et le Sud grenoblois connaissent aussi des flux avec d'autres zones que l'Agglomération. Dans le Voironnais, un flux de 2 500 personnes, comportant une part élevée de femmes (47 %), vient de Bièvre Valloire, 1 000 autres viennent du Nord-Isère, et 800 environ du Sud Grésivaudan. Les sortants en sens inverse sont en revanche moins nombreux (respectivement 1 100, 800 et 400).

Le Grésivaudan a des relations déficitaires avec le territoire voisin de la Combe de Savoie : 1 700 personnes vont y travailler et 1 100 font le trajet inverse.

L'attractivité du Sud grenoblois résulte essentiellement des salariés en provenance de l'Agglomération grenobloise elle-même, qui occupent 32 % des emplois locaux. Cependant, environ 300 personnes entrent depuis le secteur montagneux de la Matheysine, regroupant 8 % des salariés résidants de cette zone et représentant 7 % des emplois du Sud grenoblois ; seuls une centaine de salariés remontent en sens inverse pour travailler.

Un tiers des salariés de quatre territoires montagneux travaillent dans l'Agglomération grenobloise

Les autres territoires de la région grenobloise peuvent connaître des flux importants d'entrants dans l'Agglomération mais les sorties sont alors assez faibles. 2 500 salariés viennent travailler dans l'Agglomération en provenance de Bièvre Valloire et 2 000 du Sud Grésivaudan, mais les sortants vers ces deux territoires ne représentent chaque fois que quelques centaines de personnes.

De façon analogue, la plupart des secteurs montagneux sont attirés pour environ un tiers de leurs salariés, soit 1 400 depuis la Matheysine, 1 200 pour la Chartreuse et le Vercors, et 800 pour le Trièves. Seul l'Oisans est très peu attiré par l'Agglomération grenobloise (10 % seulement des salariés). Le flux inverse est également faible.

Bièvre Valloire est ainsi l'un des secteurs les plus dépendants de l'extérieur. Avec près de 12 000 emplois, soit 5 % de l'emploi de la région grenobloise, son déficit par rapport à l'effectif des 19 000 des salariés qui y résident atteint 37 %. En plus des flux de 2 500 salariés vers l'Agglomération grenobloise et le Voironnais, 1 400 salariés partent vers le territoire des Rives du Rhône, 1 100 vers le Nord-Isère et 1 000 vers l'Agglomération lyonnaise.

Par ailleurs, l'Agglomération grenobloise est déficitaire dans ses échanges avec l'Agglomération lyonnaise : il y a alors 1 600 sortants pour 700 entrants. En revanche, elle est attractive vis-

La ville de Grenoble : un pôle d'emploi spécifique

Au sein de la région grenobloise, les flux les plus importants sont enregistrés entre la commune de Grenoble et sa couronne urbaine. 19 500 salariés se rendent à Grenoble depuis les autres communes de l'Agglomération. Dans le sens inverse, l'effectif des sortants est plus faible (15 000).

La proportion de femmes est plus élevée parmi les entrants (51 %) que parmi les sortants (45 %), en lien avec la féminisation plus forte de l'emploi au centre (51 %) que dans la couronne (43 %). De même, l'emploi dans le noyau urbain comprenant une proportion assez forte d'employés (34 %), cette qualification est bien représentée parmi les entrants (35 %). A contrario, la part des emplois ouvriers étant faible à Grenoble, le flux de sortants de cette catégorie vers la couronne (3 500) est plus élevé que celui des entrants (2 700).

à-vis de la Combe de Savoie, 1 100 salariés venant de ce territoire et 700 s'y rendant.

A l'autre extrémité du sillon alpin, la plaine de Valence n'est attractive que sur le Sud Grésivaudan dont 1 000 salariés descendent y travailler alors que 300 font le trajet inverse. Les deux tiers des salariés du Sud Grésivaudan qui se rendent dans la plaine de Valence travaillent dans la partie limitrophe du territoire (Romans - Bourg-de-Péage). ■

Méthodologie

La source principale utilisée est les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) au 31 décembre 2004. La DADS est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Elle contient les informations destinées à l'usage de différentes institutions (URSSAF, CPAM, IRCANTEC, UNEDIC, CNRACL) et à l'INSEE pour l'observation des salaires et du volume de travail associé. La source prend en compte les déclarations des établissements publics à caractère industriel et commercial, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics, mais exclut les agents de l'État.

Les distances et temps de trajet

Il s'agit de distances routières et de temps de trajet aux heures pleines entre communes calculés à l'aide d'un distancier fourni par l'Institut national de la recherche agronomique. Celui-ci intègre la vitesse de circulation et tient compte de la sinuosité et de l'environnement géographique. Le temps de trajet est donc un temps calculé, et non déclaré comme dans les enquêtes Déplacements ou l'enquête nationale Transport.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :

Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, octobre 2008

© INSEE 2008 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

- "L'Agglomération lyonnaise attire 102 000 salariés de son territoire métropolitain", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n°91, juin 2008
- "Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation", *Insee Première*, n°1129, mars 2007
- "Quelle que soit leur catégorie sociale, les actifs de l'aire urbaine lyonnaise habitent à une distance comparable de leur lieu de travail", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 74, mai 2007